



RNE DON

Le MAG'

Bulletin n°11- Septembre 2024

Bulletin Communautaire des Vallées de l'Orne et de l'Odon



P. 4

Focus

- Nouveau siège de la CCVOO
- Autoconsommation collective

P. 13

Pôle Enfance Jeunesse

- Mutualisation de construction au service de l'enfance et de la culture

P. 8

Énergies renouvelables

- Compte-rendu des conférences EnR
- Avancement de Neoen et position de la CCVOO

Sommaire

P. 3

Éditorial

P. 4

Focus

Le nouveau siège de la CCVOO
Autoconsommation collective

P. 5

Aménagement du territoire

Aménagement de la Cote 112
Équipement sportif

P. 6 - 8

Environnement

Nouveautés en déchèteries
Mensualisation
Consignes de tri (bac jaune)
Compostage individuel & collectif
Méthanisation
Évènements EnR

P. 9

Services aux habitants

France Services
Rencontres numériques

P. 10 - 11

Culture

Pôle Culturel
Contrat de Développement Culturel
du territoire
Journée BiblioO
Éducation musicale

P. 12 - 13

Enfance / Jeunesse

Jeux Olympiques des enfants
du territoire
Pôle Enfance Jeunesse
École & accueil de loisirs

P. 14 - 15

Préservation des milieux

Travaux d'assainissement
À la découverte de la vie secrète
des mares
Création de routes à hérissons
Espèces Exotiques Envahissantes

P. 16 - 17

Développement économique

Fonds d'intervention artisans
& commerçants
Remises de chèques
Métiers vus du cœur
Z.A La Croix Boucher 3

P. 18

Territoire

Location solidaire
Côté vélo
BlaBlaCar Daily

P. 19 - 20

Orne Odon Tourisme

Retour sur les événements
Randonnées & gravel
Le Pont du Coudray s'anime !

NUMÉROS UTILES

N° COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON

ACCUEIL : 02 31 73 11 98

FRANCE SERVICES / POINT INFO 14 :

ÉVRECY : 02 31 71 96 93
MAY-SUR-ORNE : 02 31 80 31 15

SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS :

02 61 67 04 07

N° GÉNÉRAUX :

POLICE SECOURS : 17

GENDARMERIE D'ÉVRECY :

02 31 08 35 53

GENDARMERIE DE BRETTEVILLE-

SUR-LAIZE : 02 31 15 07 00

SAMU : 15

POMPIERS : 18

SOS MÉDECIN : 3624

CENTRE ANTI-POISON ROUEN :

02 35 88 44 00

ADMR (AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL) :

SIÈGE CARPIQUET : 02 31 26 84 84

SIAD (SERVICE DE SOINS À DOMICILE) :

ÉVRECY : 02 31 80 47 21
BOURGUÉBUS : 02 31 23 15 90

UNE SUGGESTION ?

Ce bulletin est le vôtre, aidez-nous
à le faire évoluer. Vos remarques et
suggestions sont les bienvenues !

contact@vallees-orne-odon.fr

Imprimé par La Maison du Document
Photos : Imadrone / Visuels : Adobe Stock

Directeur de publication :
Hubert PICARD

Rédacteur en chef :
Didier BERTHELOT

Conception et mise en page :
Nolwenn LE GOFF

Parution :
Septembre 2024 - 12 500 ex

Le mot du Président

Après un été olympique de très haut niveau, tant par les performances des athlètes que par la magnificence et l'osmose des disciplines et des sites retenus ; modestement, nous vous proposons ce bulletin d'information relatant les actions menées et les grands dossiers en cours sur notre Communauté de communes.

Vous le constaterez à la lecture des thématiques abordées, notre Communauté de communes est dynamique, pluridisciplinaire, volontariste et novatrice dans bon nombre de domaines. Chacune et chacun est à la tâche, dans les postes et responsabilités qui sont les siennes. Qu'ils en soient toutes et tous remerciés.

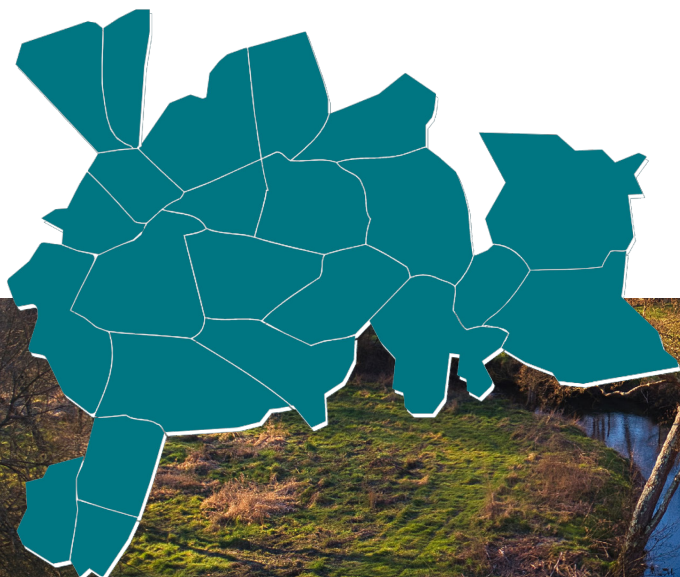
En parfaite collaboration avec les 23 communes, notre rôle est d'apporter les meilleurs services possibles aux usagers que nous sommes tous, d'aménager notre territoire par des équipements structurants et de s'inscrire dans une dynamique d'anticipation des grandes mutations sociétales, environnementales et écologiques.

Toutes les politiques publiques que nous mettons en œuvre en partenariat avec l'Etat, la Région et le Département concourent à ce que notre territoire soit attractif, compétitif et où il fait bon vivre.

Bonne lecture et bonne rentrée à chacune et à chacun.

Bien cordialement.

Hubert PICARD
Président



Le nouveau siège de la CCVOO

Votre Communauté de communes change d'adresse

Depuis janvier 2024, les différents services de votre Communauté de communes, ainsi que France Services, vous accueillent à sa nouvelle adresse :

 Du lundi au vendredi.

 De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

 4 rue du Colonel Arnaud Beltrame, Z.A La Croix Boucher
14210 ÉVRECY.



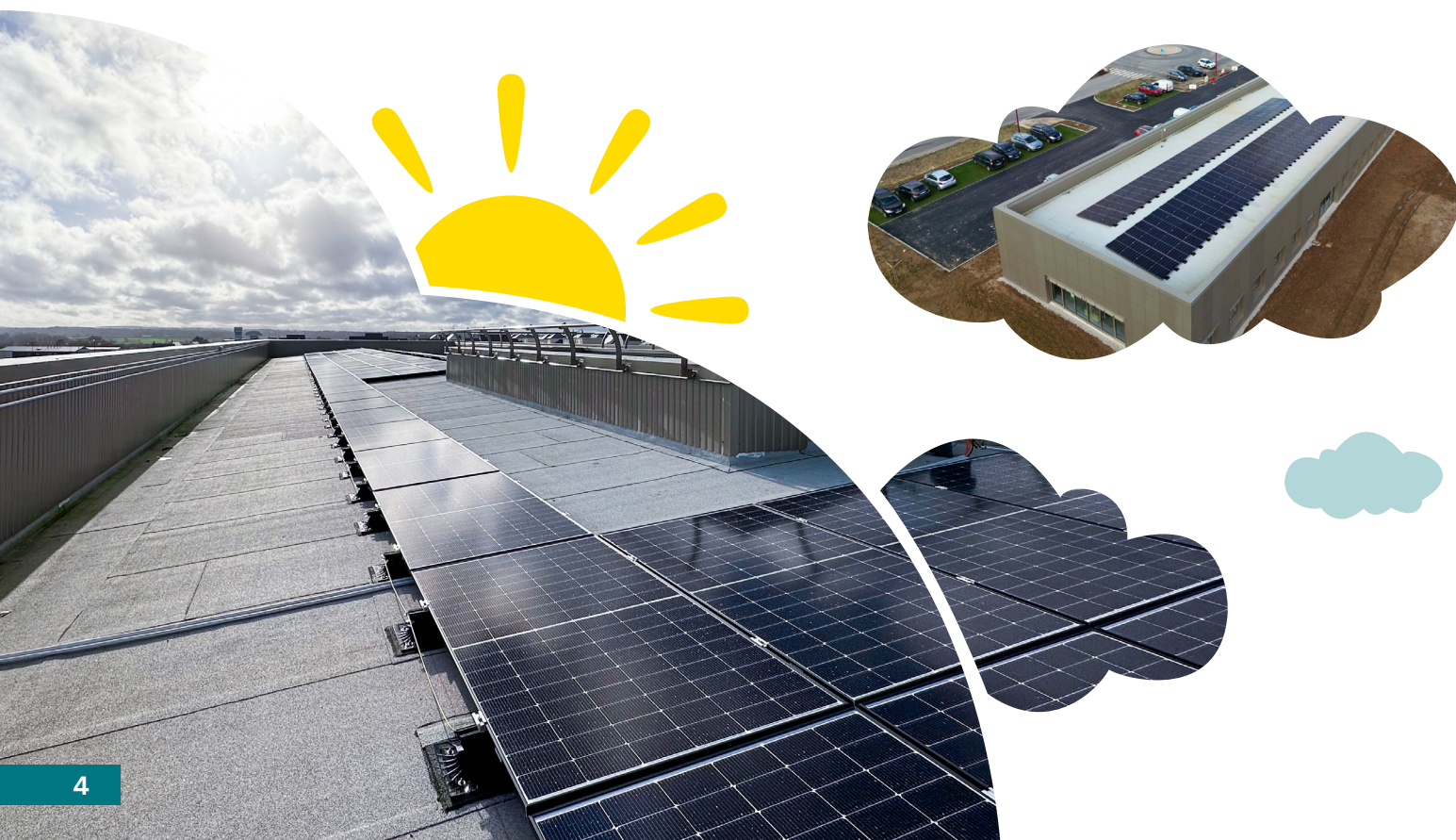
Autoconsommation collective

Installation de panneaux photovoltaïques à la Communauté de communes

Le nouveau siège de la Communauté de communes voit sa toiture se parer de panneaux solaires, lui permettant ainsi de fonctionner en autoconsommation partagée / collective. Ce système permet au bâtiment de produire et de consommer sa propre énergie, tout en la redistribuant également à d'autres bâtiments communautaires proches.

Quelques chiffres :

- **83%** : C'est le taux d'autoconsommation possible de l'énergie produite par le siège seul producteur et les sites consommateurs.
- **10.85MWh** : C'est le surplus qu'il est prévu d'injecter au réseau.
- **23%** : C'est la couverture des besoins des sites intégrés dans la boucle d'autoconsommation.
- **10 km** : Une demande dérogatoire d'extension du périmètre d'opération a été sollicitée pour cette première opération et accordée par le Ministère de la Transition Énergétique.
- **514 MWh/an** : C'est le potentiel de production annuelle totale des 4 bâtiments étudiés pour une puissance de 525kWc.
- **70 foyers** : C'est l'énergie que représente cette production annuelle totale (70 foyers chauffage compris).



Aménagement de la Cote 112



Travaux d'amélioration

Dans le cadre des préparatifs pour les commémorations du 80ème anniversaire du Débarquement, des travaux ont été entrepris sur le site mémorial de la Cote 112.

Ces travaux visaient spécifiquement à améliorer l'infiltration des eaux de pluie afin de remédier aux grandes flaques d'eau constatées sur le site, pouvant compromettre l'accessibilité et la sécurité.

De plus, les parties en gravillons vont être remplacées par de l'espace vert, permettant ainsi de faciliter l'entretien du site tout en évitant l'utilisation de produits phytosanitaires, contribuant ainsi à préserver l'environnement et la santé des visiteurs.

Ces améliorations témoignent de l'engagement continu envers la préservation et la mise en valeur du patrimoine historique de la Cote 112, tout en assurant des conditions optimales pour les événements commémoratifs à venir.



Équipement sportif

Gymnase de Saint-Martin-de-Fontenay

Jusqu'au 31 août 2024, les communes de Fontenay-le-Marmion, Laize-Clinchamps, May-sur-Orne, Saint-Martin-de-Fontenay, Saint-André-sur-Orne, Castine-en-Plaine, le Castelet sont réunies au sein du Syndicat de Collège de Saint-Martin-de-Fontenay, qui n'a plus pour compétences que la gestion du gymnase du collège de Saint-Martin-de-Fontenay, le transport des élèves pour les activités pédagogiques et pour le financement du Rased.

Cette coopération intercommunale ne justifiait plus l'existence d'un syndicat pour ces seules compétences. Les communes ont donc souhaité la dissolution du dit syndicat au 31 août 2024.

Compte tenu du caractère structurant de cet équipement sportif sur le territoire communautaire et, en particulier sur ce secteur qui en était dépourvu, la Communauté de communes a décidé de le reconnaître d'intérêt communautaire par délibération du 27 juin 2024.





Nouveautés en déchèteries

Travaux dans les déchèteries

Des travaux de réaménagement ont été réalisés sur les déchèteries de Baron-sur-Odon et de Sainte-Honorine-du-Fay :

- Sécurisation du site avec des nouveaux garde-corps et une réserve incendie.
- Agrandissement de la chaussée pour améliorer la circulation.
- Amélioration du tri avec de nouveaux panneaux de signalétique et le tri de nouveaux flux : plâtre, article de bricolage et de jardin, jouets.

Accéder aux déchèteries avec un e-badge

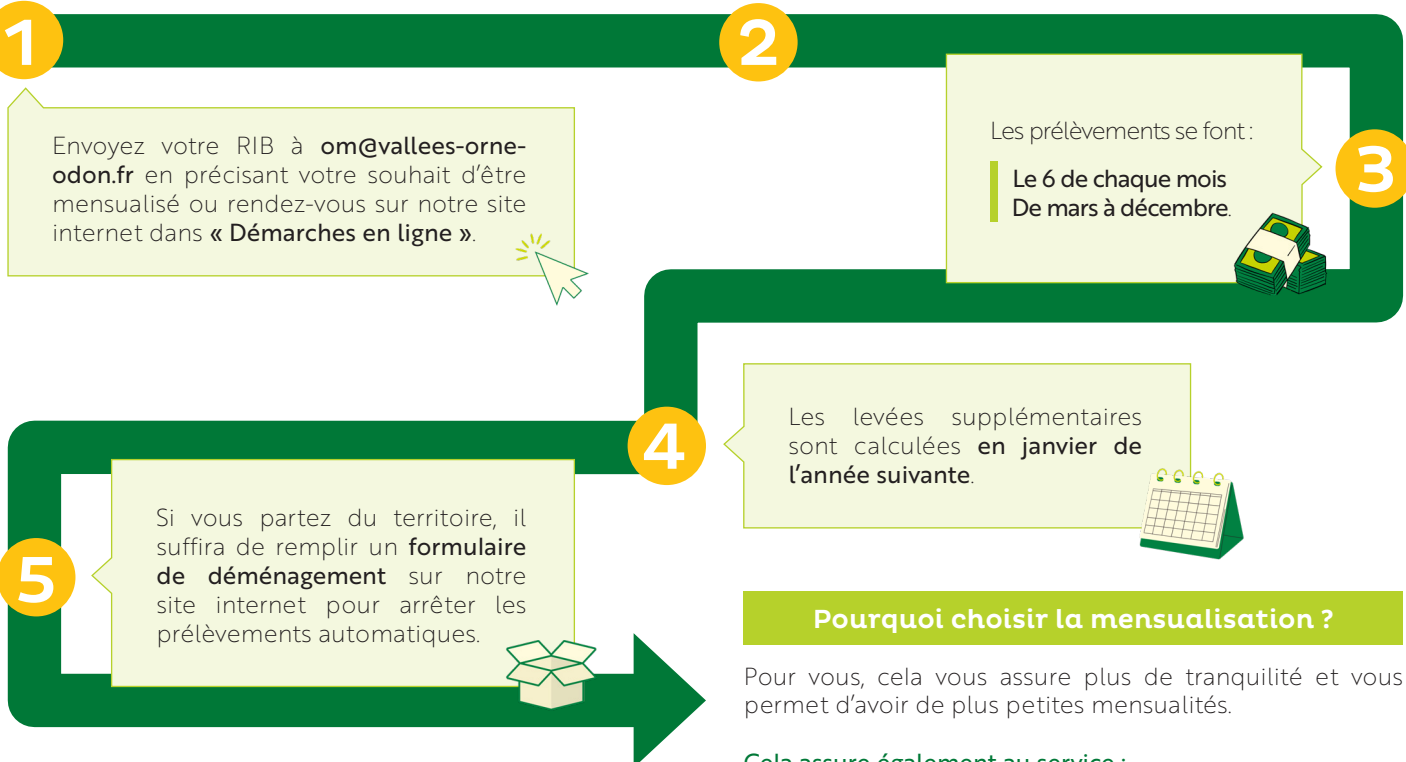
Un nouveau système d'accès a également été installé pour garantir l'accès aux déchèteries aux seuls usagers du territoire communautaire. Chaque foyer dispose désormais d'un e-badge (QR code) individuel.

Si vous ne disposez pas encore de votre e-badge, veuillez contacter le service déchets ménagers au **02 31 73 11 98**.

Mensualisation

Simplifiez le paiement de vos factures déchets ménagers avec la mensualisation

Comment ça marche ?



Pourquoi choisir la mensualisation ?

Pour vous, cela vous assure plus de tranquillité et vous permet d'avoir de plus petites mensualités.

Cela assure également au service :

- + De régularité au niveau des flux de trésorerie.
- De frais bancaires.
- = Budget mieux maîtrisé.

Consignes de tri et d'utilisation du bac jaune



Les bons gestes de tri des déchets

Tous les emballages en plastique, métal, carton et les papiers.



Bien les vider et les séparer.



Inutile de les laver.



Déposer les dans le bac et sans sac.



Compostage individuel & collectif

Les solutions proposées par votre Communauté de communes

Trier les déchets alimentaires, c'est réduire de 30% les quantités d'ordures ménagères !

Compostage individuel

Un composteur en bois est mis à votre disposition par votre Communauté de communes, il vous suffit pour cela de :

- Remplir la convention disponible sur le site internet ou au siège de la collectivité.
- Retirer le composteur à l'adresse indiquée dans l'invitation transmise par le service par e-mail ou par téléphone.

Pour les logements individuels avec espaces verts.

Compostage partagé

Une demande doit être faite auprès de votre Communauté de communes, qui se rapprochera des maîtres composteurs du Syvedac pour étudier la mise en place du site de compostage partagé.

Pour les logements individuels sans espaces verts et pour les logements collectifs.



Pour répondre à la réglementation du tri des déchets alimentaires, la collectivité a distribué plus de 1000 composteurs depuis le 1er janvier 2023.



Composteurs subventionnés à 50%.
Participation de l'usager : 30€ / composteur.
Participation de la CCVOO : 30€ / composteur.

Pour les habitants de Laize-Clinchamps, May-sur-Orne, Saint-Martin-de-Fontenay, et Fontenay-le-Marmion, votre demande de composteur est à faire sur le site du Smictom de la Bruyère : smictomdelabruyere.com

Méthanisation

Énergie Vallées Orne Odon

La société SEP valorisation gère le site de compostage situé à Fontaine-Étoupefour depuis 2019. Elle nourrit des partenariats de proximité avec les agriculteurs et les collectivités dont elle traite les déchets.

Pour aller plus loin dans la valorisation locale et le retour à la terre des matières organiques, SEP a souhaité développer un site de méthanisation en coopération avec des agriculteurs partenaires. Ce site permettra également de produire une énergie renouvelable issue de la méthanisation agricole et de déchets fermentescibles (ménagers et industriels). Ainsi, une partie du gaz circulant dans les réseaux desservant les communes alentour sera renouvelable et local.

La Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon a été sollicitée pour permettre la réalisation de ce projet. Elle s'est tournée vers d'autres partenaires (syndicat d'énergie, réseau régional de l'énergie citoyenne) afin de renforcer ses connaissances, et d'imaginer comment ce projet pourrait être le plus bénéfique possible à tout le territoire.



Des discussions visant à assurer le suivi du projet dans la durée et le respect des chartes de bonnes pratiques et d'exigence environnementale sont actuellement en cours. Elles visent aussi à permettre d'associer les habitants du territoire et de partager les retombées économiques du projet.

Pour cela, la Communauté de communes et les partenaires du projet se sont rapprochés d'Énergie Partagée, qui est le réseau national de l'énergie renouvelable citoyenne. Énergie Partagée et son réseau normand associatif ECLORE accompagnent les initiatives de production d'énergie renouvelable qui associent les habitants et acteurs de leur territoire.

Tout cela devrait permettre au projet de répondre aux exigences du Label citoyen d'Énergie Partagée, reconnu par l'Agence nationale de la transition énergétique (Ademe). Pour cela, des temps d'échange et d'informations seront prochainement annoncés aux habitants.

Évènements EnR

Compte-rendu des conférences

Dans la continuité des ateliers de co-construction de 2023, visant à définir la part politique du potentiel de gisement, une série de conférences a été organisée dans le but de répondre aux habitants qui ont exprimé :

- Souhaiter revenir aux fondamentaux de la réflexion relative à la transition.
- Souhaiter des informations sur la thématique éolienne.

Une première série de 5 conférences et un atelier Fresque du Climat ont eu lieu entre avril et juin. Ces conférences ont été riches d'enseignements et ont permis de nombreux échanges et réflexions pour 180 participations au total.

Avancement de Neoen et position de la CCVOO

Le territoire a connaissance depuis l'automne 2021 d'un projet éolien de « La Plaine Sud de Caen » développé par Neoen. Depuis lors, le développeur impose son rythme et annonce à ce jour un dépôt de permis de construire mi 2024 malgré la demande de report de la préfecture à fin 2024.

Les élus constatent à ce jour qu'aucun réel dialogue avec le territoire n'est mis en oeuvre. Cette méthode est connue des services de l'État et déplorée par la filière, ces pratiques étant non concurrentielles.

Notre collectivité est convaincue que la méthodologie de développement de ce type de projet discrédite la filière et doit évoluer fortement, ainsi que faire l'objet d'une co-construction et d'une concertation en lien étroit avec les élus et la population locale pour être acceptable.

Les animations se poursuivent...

Pour consulter le compte-rendu complet, rendez-vous sur notre page dédiée :

energies.orne-odon.fr



France Services

Service gratuit à la population

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives, nous vous rappelons que vous pouvez trouver à Évrecy (au siège de la Communauté de communes) et à la mairie de May-sur-Orne, des points d'accueil France Services / Point Info 14.

Si besoin, pour des questions spécifiques vous pourrez être en relation par visioconférence avec un correspondant partenaire. **Plus de 9930 accompagnements individuels ont été réalisés en 2023 dans les espaces France Services / Point Info 14 du territoire !**

Vous pouvez y obtenir :

- Des informations concernant la CAF, la MSA, la CPAM, la MDPH, la CARSAT, Pôle Emploi...
(Demande d'aide, suivi de dossier, attestation...)

Pour retrouver plus d'informations sur nos points d'accueil, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet : www.vallees-orne-odon.fr



Rencontres numériques

Ateliers collectifs gratuits et sans rendez-vous

Un conseiller numérique du Département du Calvados vous accueille gratuitement et sans rendez-vous, pour vous proposer des ateliers collectifs à thèmes (sobriété numérique, cybersécurité, achats en ligne, etc.).

Ces ateliers ont lieu à la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon. Les prochains ateliers se tiendront :



- **Le 3 octobre :**
Les applications pratiques à avoir sur son smartphone.



- **Le 7 novembre :**
Intelligence artificielle.



- **Le 5 décembre :**
Guide à l'achat d'un ordinateur.

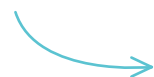
LES RENCONTRES NUMÉRIQUES



Suivre notre page Facebook, ça sert à quoi ?

En suivant notre page Facebook, vous pourrez accéder facilement aux informations et actualités qui concernent votre Communauté de communes, ainsi que ses services.

N'attendez plus et rejoignez-nous sur Facebook !



Pôle Culturel

Présentation de la structure

Le Pôle Culturel regroupera l'école de musique et une salle de spectacle d'une capacité de 300 places assises. Il sera géré directement par la Communauté de communes et son service culturel. S'y dérouleront les activités de l'école de musique, la diffusion des spectacles de la Saison culturelle ainsi que des résidences d'artistes.

La Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon a lancé une participation citoyenne dans le cadre de la construction du Pôle Culturel. Cette démarche participative a permis d'associer les habitants à la dénomination de l'équipement, tout en faisant remporter une saison culturelle dans le futur Pôle Culturel au gagnant.

Au total, ce sont 314 votes qui ont été recensés et qui ont permis de trouver le nom du futur Pôle Culturel, dont le démarrage des travaux est conditionné au bouclage des financements.



MOOD



Le MOOD

126 votes

Le Patio 73 votes

Le 112 65 votes

O² 50 votes

Le Mood

« Mood pour le sigle Musique Orne Odon Danse. Mood signifie l'humeur, l'ambiance en anglais. Tout ce qu'on attend d'un lieu culturel pourvu qu'elle y soit bonne ! Et si l'on n'est pas totalement convaincu par ce nom, on réécoute « In the mood » de Glenn Miller, pour se convaincre qu'on sera vraiment bien dans ce nouveau pôle culturel... ça va swinguer ! »

Contrat de Développement Culturel du Territoire

Renouvellement du CDCT 2024-2027

En 2024, le Département du Calvados et la Communauté de communes renouvellent le Contrat de Développement Culturel du Territoire. À travers ce contrat, la Communauté de communes définit ses grandes orientations dans le domaine culturel pour les trois prochaines années. Ainsi, ses actions porteront en priorité sur :

- La construction et l'ouverture des établissements intercommunaux que sont le Pôle Culturel à Évrecy et le Pôle Enfance Jeunesse à Saint-Martin-de-Fontenay.
- La coordination des saisons culturelles de spectacles vivants en lien avec les associations C'est Coisel ? et l'OMAC.
- La diffusion de spectacles à destination des enfants et des familles et la coordination de projets culturels pour les plus jeunes.
- La coordination du réseau BiblioO et le soutien aux bibliothèques du territoire.
- L'organisation des activités de l'école Orne Odon Musique & Danse.
- La valorisation du patrimoine.



Journée BiblioO

Retour sur la 2ème édition

La deuxième édition des BiblioO font le mur s'est déroulée le 13 avril 2024 sous un grand soleil, dans le parc au Château de Tourmauville, grâce à l'accueil de l'Association des Amis de Jean Bosco (ITEP de Baron-sur-Odon).

Plus de 300 personnes ont été au rendez-vous pour profiter des animations proposées par les 10 bibliothèques du territoire ! L'école de musique y était présente également avec l'ensemble Mélodica et la Fanfar'Orne Odon.

Éducation musicale



Interventions en milieu scolaire (IMS)

En partenariat avec les enseignants, les conseillers pédagogiques de l'Éducation Nationale et les communes, les professeurs de musique interviennent dans les écoles maternelles et élémentaires du territoire.

Les intervenants créent des projets artistiques uniques qui favorisent la création instrumentale, la création d'un univers sonore qui illustre un conte, l'apprentissage du rythme par le corps et à travers des percussions, la création de chanson.

Orne Odon Musique & Danse 2023 - 2024 :

240 élèves | 347 enfants sensibilisés à l'éducation musicale lors des IMS
14 mini-concerts | 5 animations | 5 concerts à thème



Jeux Olympiques des enfants du territoire



Terre de Jeux 2024

La Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon a souhaité étendre la compétence « petite enfance – enfance – jeunesse » à tout le territoire en conservant les structures existantes. Cette démarche a permis aux équipes de travailler ensemble et d'être complémentaires dans une dynamique de projets transversaux.

Grâce à la labellisation « Terre de jeu », les services « tourisme » et « enfance - jeunesse », en partenariat avec les directeurs des structures, ont organisé les jeux olympiques des enfants du territoire sur deux journées.

Le 17 avril dernier, 120 enfants du territoire âgés de 3 à 5 ans ont pu se retrouver pour une journée sportive et surtout festive. Le 3 juillet, 150 enfants âgés de 6 à 11 ans ont participé à leur tour aux jeux olympiques de la Communauté de communes.

Les enfants ont ainsi pu s'amuser tout en découvrant de nouvelles pratiques sportives et ludiques sans oublier la flamme olympique et la remise de récompenses. Que de beaux souvenirs ! Ces deux journées se sont clôturées par des spectacles.

Cette action, pilotée par l'association Trimaran, a rencontré un grand succès grâce à l'investissement et à la participation de tous. Voilà un projet qui donne tout son sens aux mots « transversalité » et « bien-être de l'enfant ».



Une immersion Terre de Jeux ça vous dit ?

Visionnez la vidéo de l'événement sportif de nos jeunes athlètes !

Rendez-vous sur notre page YouTube en scannant ce QR CODE.



TERRE DE JEUX 2024

Pôle Enfance Jeunesse



Mutualisation de construction au service de l'enfance et de la culture

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon avait pour projet la construction d'un pôle « petite-enfance / enfance / jeunesse / musique et danse » sur la commune de Saint-Martin-de-Fontenay. Parallèlement, la municipalité avait pour projet l'extension et la réhabilitation du groupe scolaire Charles Huard.

Les projets initialement présentés n'étaient pas financièrement réalisables, ni pour la commune, ni pour la Communauté de communes. C'est pourquoi, après réflexion et consultation, il a été décidé de travailler en étroite collaboration sur un projet mutualisé. Ainsi les deux projets pourront être réalisés, tout en respectant les enveloppes financières de chaque collectivité et en veillant à la bonne utilisation de l'argent public.

Le projet comprend l'extension et la réhabilitation du groupe scolaire, et la construction du pôle communautaire, regroupant le relais petite enfance, l'accueil de loisirs et l'école de musique, le tout sur un même site.

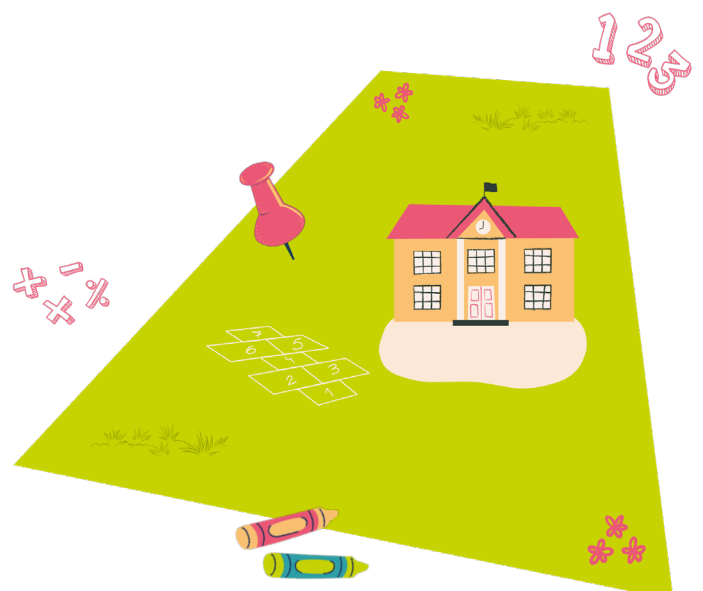
Le bâtiment projeté sera cohérent avec le développement de l'enfant et centralisé pour les besoins des familles. Sur la base d'un programme d'opération revisitée en partenariat avec toutes les parties prenantes, un architecte sera désigné en septembre. Le début des travaux interviendra dès que les financements escomptés seront obtenus.

École & accueil de loisirs

Mutualisation de l'école de Fontaine-Étoupefour

Dans le cadre du projet municipal de construction d'une nouvelle école sur la commune de Fontaine-Étoupefour, la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon et la commune ont souhaité collaborer sur ce projet en y intégrant des locaux pour l'accueil de loisirs relevant de la compétence communautaire.

Au-delà de la cohérence fonctionnelle et de l'optimisation des moyens financiers publics requis, le bien-être des enfants est au cœur de ce projet. Ainsi, la Communauté de communes construira 150 m² supplémentaires pour l'accueil de loisirs et le service périscolaire de la commune de Fontaine-Étoupefour. Le nouvel espace devrait accueillir les enfants lors de la rentrée 2027.



Travaux d'assainissement

Optimisation et amélioration des systèmes d'assainissement

Toujours dans l'objectif d'optimiser et d'améliorer la performance de nos systèmes d'assainissement, 3 campagnes de travaux sont menées cette année pour faire la chasse aux eaux parasites, et renouveler nos réseaux d'eaux usées vieillissants.

Fontaine-Étoupefour

Sur les rues des Bruyères, des Jardins, de l'Odon, ainsi que sur les allées Debussy, Chopin, Ravel et Bizet, ce sont 1700 mètres linéaires de collecteur et 92 branchements qui ont été remplacés par les entreprises BERNASCONI et SITPO.

En effet, ces conduites n'étaient plus étanches et laissaient s'infiltrer des eaux naturelles du sol (estimées à 300m³/j) qui étaient collectées et traitées inutilement à la station d'épuration. L'opération s'élève à 1 115 000€HT, financée par la Communauté de communes avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Baron-sur-Odon

Sur les secteurs de la rue de la Roche (Fontaine-Étoupefour), du Pataras et de la Route de Fontaine, ce sont 1040 mètres linéaires de canalisations qui seront réhabilitées par l'intérieur avec la technique de gainage.

Cette opération éliminera environ 400m³/j d'eaux parasites pour un montant de 360 000€HT, financée par la Communauté de communes avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Laize-Clinchamps et Fontenay-le-Marmion

Sur ces deux communes, seront également menés dès la rentrée, des travaux de réhabilitation de réseau d'eaux usées, par ouverture de tranchée ou par gainage sur les rues :

Les rues du Lavoir, Hamel, Ramées, du Village et les chemins des Bouttières et du Courtilage (pour Laize-Clinchamps), ainsi que sur les rues des Lilas, du Parc et Léonard Gilles (pour Fontenay-le-Marmion), pour un montant de 885 000€HT financés par la Communauté de communes avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.



STOP!

LES LINGETTES, C'EST PAS DANS

LES TOILETTES !

LES LINGETTES, GANTS, PROTECTIONS PÉRIODIQUES, SE JETTENT DANS LA POUBELLE ! SINON JE RISQUE :

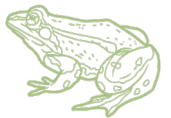




À la découverte de la vie secrète des mares

En lien avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie et les propriétaires du château de Bully, la Communauté de communes a proposé une animation nature le 17 mai 2024.

À la tombée de la nuit, petits et grands sont venus découvrir les grenouilles, tritons, rainettes... et autres habitants d'une grande mare bien préservée. Le programme de restauration des mares lancé en 2023 a également été présenté : chaque année, les mares sont recensées sur une nouvelle commune, et les plus envasées sont restaurées.



Création de routes à hérissons

En partenariat avec la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, la commune de Feuguerolles-Bully vient d'aménager ses premiers passages à petite faune terrestre, dans le cadre du programme #PiquenVille en faveur du hérisson d'Europe, porté par le Groupe Mammalogique Normand.

Ce ne sont pas moins de 9 passages qui ont été créés ou valorisés samedi 4 mai, entre 13 jardins (dont 2 passages déjà existants avec de très belles coulées), parmi les 22 propriétés privées et publiques participantes.

Cette opération fut également l'occasion pour 4 habitants de la commune de se former au diagnostic des jardins et à la création des passages.



Espèces Exotiques Envahissantes

Dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) et de la gestion des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), la Communauté de communes a proposé une journée de formation aux élus et agents techniques du territoire.

Cette présentation avait pour but d'informer et sensibiliser les acteurs du territoire par la reconnaissance et la gestion de ces EEE. Une sortie sur le terrain a permis de mettre en pratique ces préconisations au travers l'observation et l'arrachage manuel de la Balsamine de l'Himalaya.

Ces espèces allogènes, importées d'autres pays pour leur valeur ornementale, prennent le pas sur les espèces locales lorsqu'elles s'échappent des jardins et des espaces verts en colonisant les milieux naturels.

Un chantier d'arrachage en interne a été organisé sur les abords de la Laize au cours de l'été, en commun avec la brigade invasive du CEN afin de garantir le bon état écologique du cours d'eau et de limiter sa dissémination.



Fonds d'intervention artisans & commerçants

Soutien des commerces de proximité du territoire

La Communauté de communes lance un Fonds d'intervention pour les artisans et les commerçants du territoire, installés au centre bourg. Il s'agit d'une subvention allouée de la Communauté de communes en collaboration avec la Région Normandie.

Dépenses éligibles (liste non exhaustive) :

- La modernisation des locaux d'activité et le renouvellement d'équipements professionnels.
- La rénovation des vitrines et enseignes.
- La sécurisation et l'accessibilité à tous les publics.



Remises de chèques

Accompagnement à la création ou reprise des entreprises du territoire

Mercredi 29 mai, la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon et Initiative Calvados ont organisé une remise de chèques à destination de 3 entreprises du territoire.

Salon de coiffure « OPA studio », à Évrecy

Prêt d'honneur à taux 0 de 7 000€.
Prêt d'honneur Création-Reprise Bpifrance de 3 000€.
Dossier « ici je monte ma boîte », en cours.

Restaurant « Le Buffarot », à Saint-Martin-de-Fontenay

Prêt d'honneur à taux 0 de 23 000€.
Prêt d'honneur Création-Reprise Bpifrance de 11 000€.

Café ambulant « Le Bistroté », à Gavrus

Prêt d'honneur à taux 0 de 3 500€.
Prêt d'honneur Création-Reprise Bpifrance de 1 500€.



Métiers vus du cœur

À la découverte des entreprises et des métiers du territoire

Cette année encore, la Communauté de communes, en partenariat avec les deux collèges du territoire et l'Agence de l'Orientation et des Métiers de Normandie, a organisé l'évènement « Découverte de nos entreprises et métiers au cœur des Vallées de l'Orne et de l'Odon ».

Cet évènement a permis aux 400 élèves en classe de 4ème, des collèges d'Évrecy et de Saint-Martin-de-Fontenay, de visiter une soixantaine d'entreprises du territoire. Durant deux matinées et par petits groupes, ils ont ainsi pu découvrir différents métiers et échanger avec des professionnels sur les spécificités de leurs professions.



Métiers vus du 

en Vallées de l'Orne et de l'Odon

Z.A La Croix Boucher 3

Commercialisation de la tranche 3

Les travaux de viabilisation sont achevés. Les conditions de commercialisation sont en cours de finalisation et seront arrêtées à l'automne par le conseil communautaire.



Pour plus d'information, vous pouvez prendre contact avec le service développement économique au **02 14 99 01 20**.



Retour du questionnaire

Pour poursuivre son développement, la Communauté de communes a sollicité les habitants du territoire afin de connaître leurs souhaits en termes d'offres commerciales, artisanales ou de services.

385 habitants du territoire ont répondu au questionnaire, ainsi que les entreprises lors d'un atelier.

Il en ressort de fortes attentes :

- En matière d'alimentaire avec les métiers de bouche.
- En matière d'équipement de la maison avec notamment le bricolage et la décoration.

Cette étude permettra aux élus de déterminer quelles activités ont prioritairement vocation à être accueillies au sein de l'extension de la Z.A.



Location solidaire

Rendre la mobilité accessible

Depuis le 1er février 2024, la Communauté de communes est partenaire du garage solidaire Transmission 14 pour un programme de location solidaire de vélos électriques et de scooters.

Toute personne en situation d'insertion sociale et professionnelle peut, après réservation téléphonique auprès de Transmission 14 venir louer l'un de ces véhicules pour une durée maximale d'un mois renouvelable.

Hors situation d'insertion, ces véhicules peuvent également être loués ponctuellement (une semaine maximum) pour des besoins spécifiques (panne de véhicule par exemple...).



La Communauté de communes poursuit ainsi sa politique d'aide à la mobilité et œuvre à lever les freins à l'insertion professionnelle.

Contact :

locationsolidaire@transmission14.fr
06 72 64 25 61 ou 06 42 30 70 05

BlaBlaCar Daily

Covoiturez de / sur / vers notre territoire

Depuis le 1er novembre 2023, la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon soutient financièrement le développement du covoiturage sur notre territoire via un partenariat avec BlaBlaCar Daily.

Quels avantages ?

- Le conducteur reçoit une compensation de 2€ à 3€ par trajet et par passager, selon la distance parcourue.
- Pour les passagers, les 10 premiers trajets sont gratuits, puis ne coûtent que 0,50€.
- Les automobilistes qui changent leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets peuvent également recevoir la « Prime Covoiturage de 100€ ».

Côté vélo

Récapitulatif des aides à l'acquisition & à la réparation de vélos

- 125 vélos achetés grâce à l'aide à l'acquisition en 2023.
- 53 vélos achetés grâce à l'aide à l'acquisition en 2024.
- 300 réparations vélos effectuées depuis 2022, par notre partenaire de réparation Ocoup2pompe.

Implantation d'arceaux à vélos

Dans le cadre de son programme de Transition Énergétique et d'accompagnement à l'évolution des mobilités, la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon propose d'encourager l'utilisation du vélo au travers l'installation de 318 arceaux à vélos sur l'ensemble du territoire.

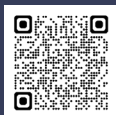
Ces travaux sont cofinancés dans le cadre de l'appel à projet AVELO 2 piloté par l'ADEME, ainsi que par le Département du Calvados.



BlaBlaCar Daily finalement, c'est quoi ?

Visionnez la vidéo explicative pour découvrir BlaBlaCar Daily !

Rendez-vous sur notre page YouTube en scannant ce QR CODE.





Retour sur les événements

Lin'Croyable semaine

Du 18 au 24 mai s'est déroulée la 2e édition de Lin'croyable semaine ! C'est le fruit de la collaboration de Caen la mer Tourisme, Suisse Normande Tourisme, Orne Odon Tourisme et leurs Communautés de communes respectives.

Sur notre territoire, c'est Sébastien de la SARL VANDERMEERSCH à Fontenay-le-Marmion qui a accueilli le public, permettant de mettre en valeur le lin et ses étapes de fabrication !

<https://lincroyablesemaine.fr>

Festi'Vallées

Festi'Vallées est un festival de musiques éclectiques gratuit et ouvert à tous. Il a été conçu pour mettre en valeur le patrimoine local à travers la musique et a célébré sa 3ème édition cette année !

3 groupes ont joué le 20 juillet au château de Maltot (MFR) : Le Bal Mandarine, L'inspecteur Gadjó et Tha Dunciz.

Cette année, Festi'Vallées s'est déroulé sur une seule journée au lieu de 3 soirs. Environ 800 spectateurs ont pu profiter d'animations en continu l'après-midi et en soirée, proposées par : Les Brailleurs de Tubes Populaires et le Bistrot'hé.

Randonnées & gravel

Les boucles et les circuits

Les patrimoines culturel, mémoriel et naturel ont été mis en valeur lors de nos 13 randonnées accompagnées d'avril à octobre.

Retrouvez nos 9 boucles de randonnées pédestres et 5 circuits gravel au Bureau d'Information Touristique et sur notre site internet : vallees-orne-odon.fr/tourisme



Le Pont du Coudray s'anime !

Nouvelles animations estivales d'avril à octobre au Pont du Coudray organisées par Orne Odon Tourisme et la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon.

Au programme :

Des balades à vélo ou à pied, des animations et spectacles, de la découverte et des ateliers.

Sans oublier des soirées apéro-concerts tous les vendredis soirs en juillet et en août sur la terrasse de Cap Orne, dans un cadre privilégié, face à la voie verte et au bord de l'Orne.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles animations au Pont du Coudray !



Contactez-nous

N° de Tél : 02 31 73 11 98

Mail : contact@vallees-orne-odon.fr

Adresse : 4 rue du Colonel Arnaud Beltrame

Nous vous accueillons

Du lundi au vendredi :

De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

14210 ÉVRECY

